

Le fief de Vaubresson à Gibles (71)

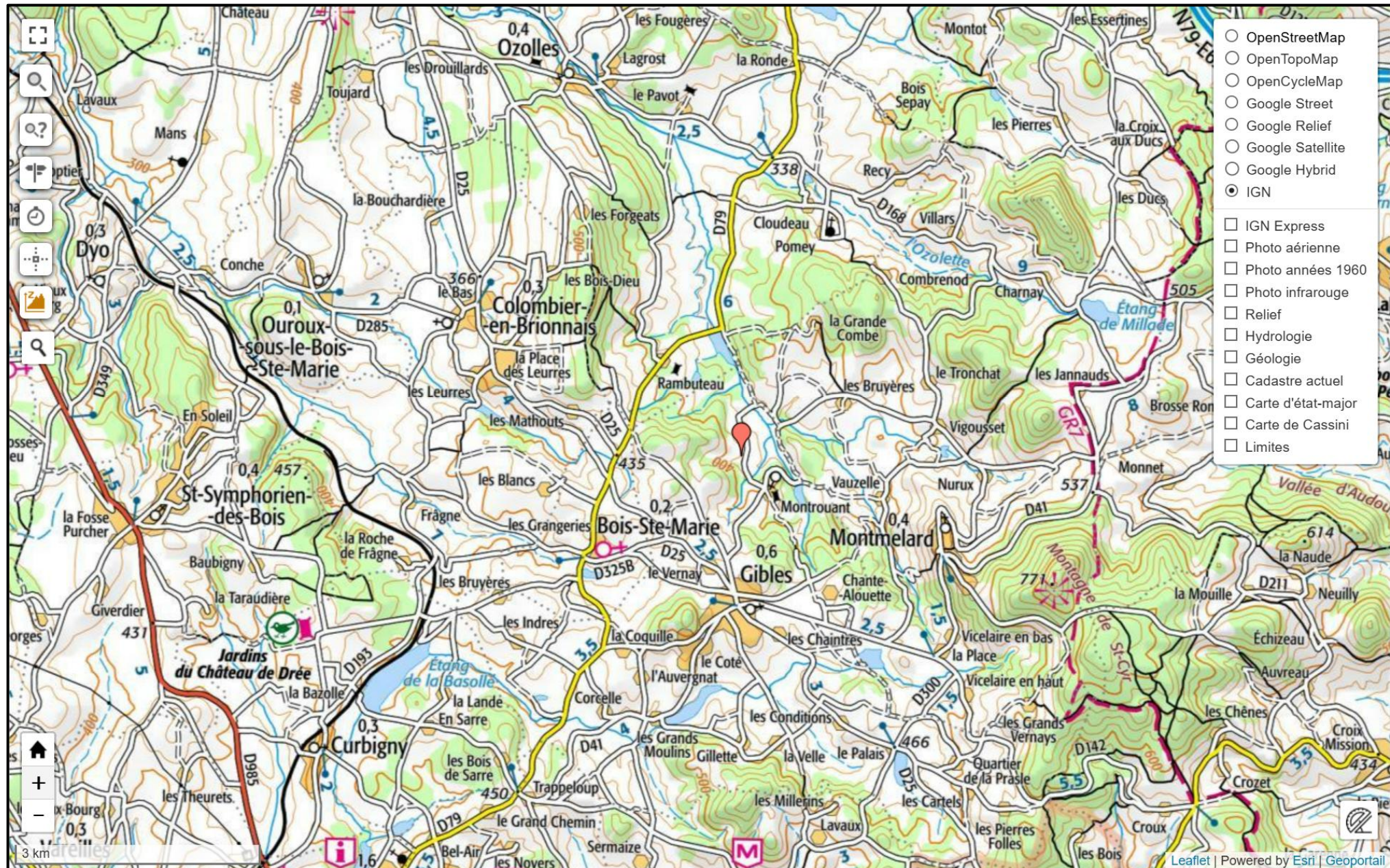
Patrick Martin

**16^e Rencontre du groupe Histoire & Généalogie du Sud-Brionnais (HGSB)
Charnay-lès-Mâcon - 10 et 11 juillet 2025**

Intérêts d'historiens et de particuliers

- Archives de Drée : intérêt pour les historiens (Éric Wenzel maître de conférences d'histoire du droit et des institutions, spécialiste d'histoire judiciaire et institutions de l'Ancien Régime à l'Université d'Avignon)
- Emmanuel Kaepelin ([château de La Terrière à Cercié](#))
- Abbé David Bonnetain : Intérêt pour la famille de La Madelaine-Ragny
- Philippe Lambert, « La confection des pancartes chez les moines de Saint-Rigaud (dernier tiers du XI^e siècle) : étude d'un genre diplomatique méconnu ». [Mémoire de maîtrise, Université Laval à Québec, 2024](#)
- [Recherche sur le fief de Vaubresson à Gibles](#) pour Stephen Reinert, professeur à l'Université Rutgers (New Brunswick, NJ, USA)
- [Recherche sur le fief des Blancs à Colombier-en-Brionnais](#)

Commune de Gibles et lieu-dit Vaubresson sur la carte IGN



Premier contact en novembre 2023

Bonjour M. Martin,

Tout d'abord, j'espère avoir correctement votre adresse email actuelle et qu'elle vous parvienne !

Je vous écris pour deux raisons.

Tout d'abord, pour vous exprimer mon admiration pour ce que vous faites avec votre site brionnais.fr.

Vous avez rassemblé une étonnante collection d'informations des plus utiles pour ceux d'entre nous qui s'intéressent à l'histoire et à la culture du Brionnais. Merci infiniment !

Deuxièmement, je travaille sur un projet de recherche sur **l'histoire d'une maison dont je suis copropriétaire située près de Gibles, à savoir Vaubresson**. C'est une longue histoire et j'ai rassemblé des documents provenant des archives en ligne Rambuteau mais aussi des archives de Mâcon. J'ai reçu la semaine dernière un document sur le cas de **Claude de Mazille, seigneur de Vaubresson, reconnu coupable de faux monnayage en 1663**. Je trouve extrêmement difficile la paléographie de ce document, et bien que j'essaie d'apprendre à lire les notaires scripts, il me serait très utile de trouver quelqu'un qui pourrait me fournir une transcription précise de ce document (voir ci-dessous) pour m'aider. Je vous écris donc en me demandant - compte tenu de vos connaissances des spécialistes locaux dans le domaine - si vous pouvez me recommander quelqu'un qui serait disposé à me fournir une transcription ? Bien sûr, je paierais pour les services.

Toute aide ici serait la plus appréciée. Merci et meilleurs vœux,

Stephen Reinert, Professeur agrégé, Département d'histoire, Université Rutgers, New Brunswick, New Jersey



RUTGERS-NEW BRUNSWICK

School of Arts and Sciences

Program in Modern Greek Studies

[SAS Events](#)

[SAS News](#)

[rutgers.edu](#)

[SAS](#)

[Search People](#)



[About Us](#) ▼

[Academics](#) ▼

[People](#)



Stephen W. Reinert

Email: sreinert@rutgers.edu

Degree & University: PH. D., CALIFORNIA AT LOS ANGELES

Department: Department of History

Research Interests: Late Byzantine and Early Ottoman History

[Department Website](#)

Claude de Mazille, seigneur de Vaubresson, faux-monnayeur en 1663

Avers
(Face)



Revers
(Pile)



1 écu = 60 sols

MONNAIES D'ARGENT



102. *Écu blanc*. LVD · XIII · D · G (hermine) FR · ET · NAV · REX. Buste juvénile lauré et cuirassé. R. (Rose) SIT · NOMEN · DOMINI · BENEDICTVM · 1668. Écu de France; dessous : 9. Fr. à Rennes..... 12
103. *Demi-écu blanc*. R. (Tour) SIT, etc., 1671. Fr. à Paris..... 5 à 8
104. *Quart de l'Écu blanc*, de 1666. Fr. à Paris..... 10
105. *Douzième de l'Écu blanc*, de 1660. Fr. à Paris..... 5

Louis XIV en 1674



Inventaire-sommaire des Archives départementales de Saône-et-Loire antérieures à 1790, séries A et B

B. 613. (Portefeuille.) — 150 pièces, papier.

1663-1664. — Minutes du bailliage de Charolles. — Perquisition faite chez Claude de Mazille, seigneur de Vaubresson, demeurant à Cloudeau (Ozolles), accusé de fabriquer de la fausse monnaie ; on y trouva un mosle propre à faire des **demy-louys d'argent (pièces de 30 sols)**, deux morceaux d'estaing fin avec un petit paquet de poudre, ne sçachant à quoy elle peut servir, comme aussy un morceau de fer en façon de tenaille ; — séquestre mis sur ses biens et décret de prise de corps ; — billet découvert dans un meuble contenant une **recette pour raffiner l'estin, et une autre pour rendre le cuivre blanc comme argent** ; — conclusion du procureur du Roi déclarant ledit Claude de Mazille vray contumace et criminel de lèze-majesté au second chef, comme convaincu d'avoir fabriqué de faulse monnoye, et demandant qu'il soit condamné à estre pendu et estranglé au lieu et place accoustumés de ceste ville de Charolles, si appréhendé peut estre, sinon qu'il le soit en effigie et par figure, tous ses biens confisquez au Roy ; — procès-verbal de capture dudit accusé ; — ordre donné sur les réquisitions du procureur du Roi, portant défense au concierge des prisons royales dudit Charolles, de permettre qu'aucune personne entretienne particulièrement ledit Mazille, et enjoignant audit concierge, comme il est à craindre que l'on ne procure la mort dudit de Mazille, par quelque empoisonnement, pour prévenir et empescher ses déclarations et confessions, de faire goutter les bouillons et autres viandes qui seront apportés audit de Mazille, à ceux qui les luy apporteront et présenteront (manque la suite de cette affaire).

Traduction en anglais (Google Traduction, DeepL, IA)

B. 613. (Wallet.) — 150 pieces, paper.

1663-1664. — Minutes of the bailiwick of Charolles. — A search was made at the home of Claude de Mazille, lord of Vaubresson, residing in Cloudeau (Ozolles), accused of making counterfeit money; there was found a piece suitable for making silver half-louys (30-sol pieces), two pieces of fine tin with a small packet of powder, unknown for its use, as well as a piece of iron used as pliers; — sequestration placed on his property and arrest warrant; — note discovered in a piece of furniture containing a recipe for refining tin, and another for making copper white like silver; — conclusion of the King's prosecutor declaring the said Claude de Mazille truly contumacious and guilty of treason on the second count, as convicted of having manufactured counterfeit money, and requesting that he be sentenced to be hanged and strangled in the usual place of this town of Charolles, if he can be apprehended, otherwise let him be apprehended in effigy and by figure, all his property confiscated to the King; — report of the capture of the said accused; — order given on the requisitions of the King's prosecutor, prohibiting the caretaker of the royal prisons of the said Charolles from allowing any person to entertain the said Mazille in particular, and enjoining the said caretaker, as it is to be feared that the death of the said de Mazille may be procured by some poisoning, in order to prevent and prevent his declarations and confessions, to make those who bring and present them to him taste the broths and other meats which will be brought to the said de Mazille (the rest of this affair is missing).

Contrefaçon ou falsification de la monnaie

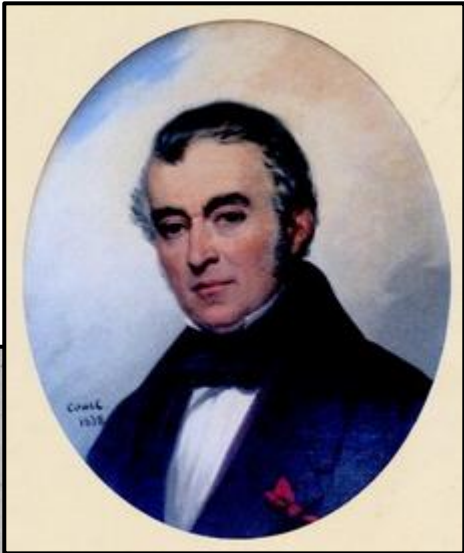
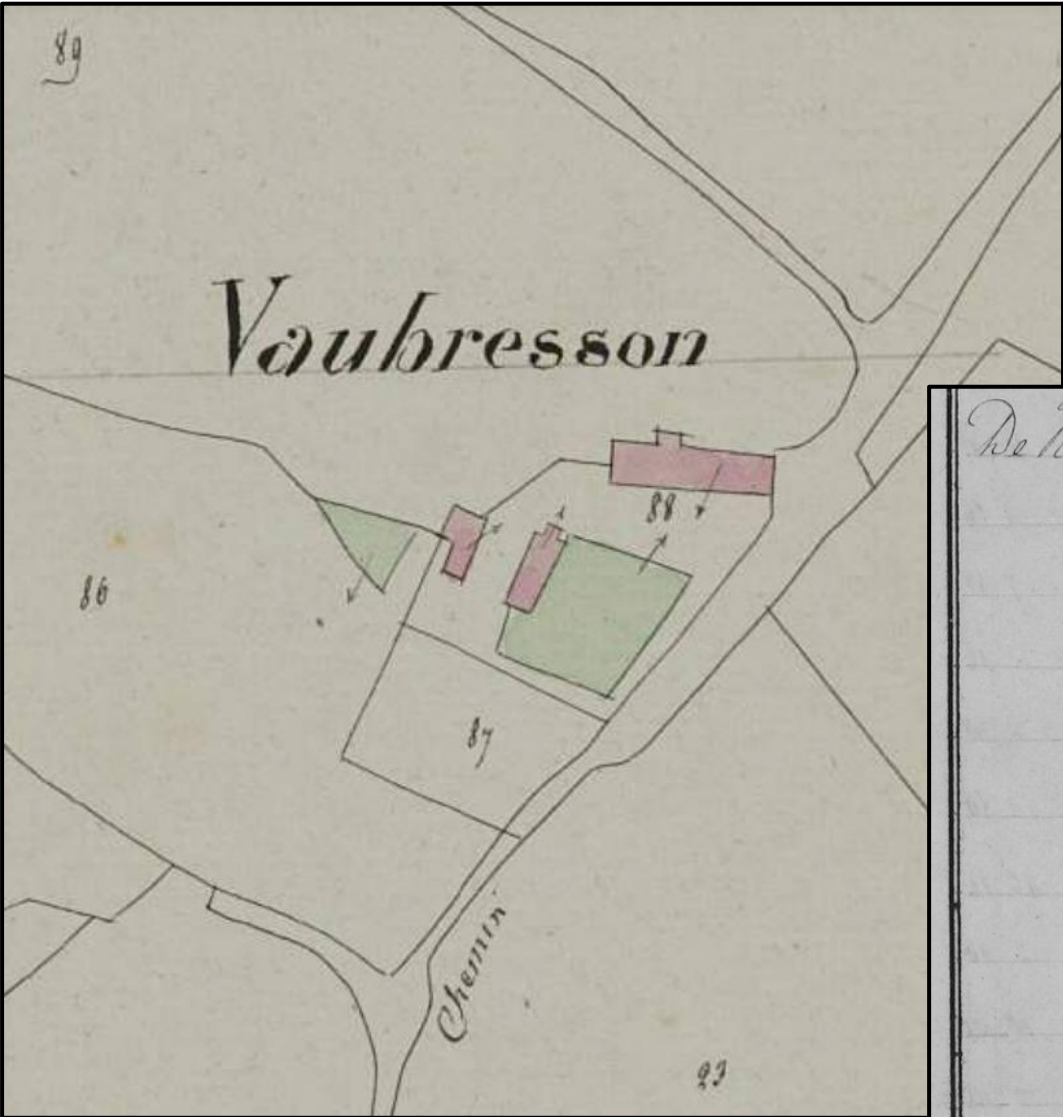
- Le crime de fausse monnaie ou même de simple contrefaçon de la monnaie était qualifié de crime de lèse-majesté, parce qu'il causait dommage au roi. Ce crime était, par conséquent, poursuivi avec infiniment plus de diligence et puni avec plus de sévérité que les sévices qui causaient seulement dommage aux sujets. Quoique les gouvernements aient cessé généralement de retirer un revenu du monnayage, les lois pénales ont conservé l'empreinte des sévérités du temps passé, en ce qui concerne la contrefaçon et l'altération des monnaies. Pendant la Révolution les contrefacteurs de la monnaie nationale ont été punis de mort, plus tard ils sont devenus passibles des travaux forcés à perpétuité ou à temps.
- La coutume de Bretagne porte en termes exprès : *Les faux monnayeurs seront bouillis, puis pendus.* Celle de Loudun (Vienne) porte : *Qui fait ou forge fausse monnaie doit être traîné, bouilli ou pendu.*
- Article du code pénal, version en vigueur en 2025 : La contrefaçon ou la falsification des pièces de monnaie ou des billets de banque ayant cours légal en France est punie de trente ans de réclusion criminelle et de 450 000 euros d'amende.

Vaubresson sur la carte de Cassini (XVIII^e siècle)



Vaubresson sur le cadastre napoléonien de Gibles (1827)

Parcelles numéros 87-88-89 appartenant au comte de Rambuteau



Claude-Philibert Barthelot, comte de Rambuteau (1781-1869)

De Rambuteau (Le Comte)

87

88

88

88

88

88

88

88

88

89

Pré huard

Pré

89

La Saigne

Sature

86

"

Pré romane

87

Vaubresson

Jardin

88

"

Maison

88

"

Bois de la mare
Lour.

3 10 50

3/3 2 1/3 4

36 08

35 20

1

46

99 90

2

6 99

9 00

3

36

1 01 00

3

20 20

44 10

3

1 76

1 77 00

3

35 40

13 40

1

2 68

" "

4

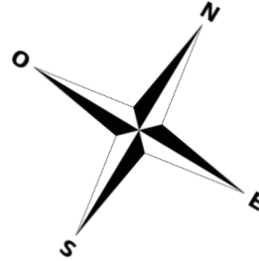
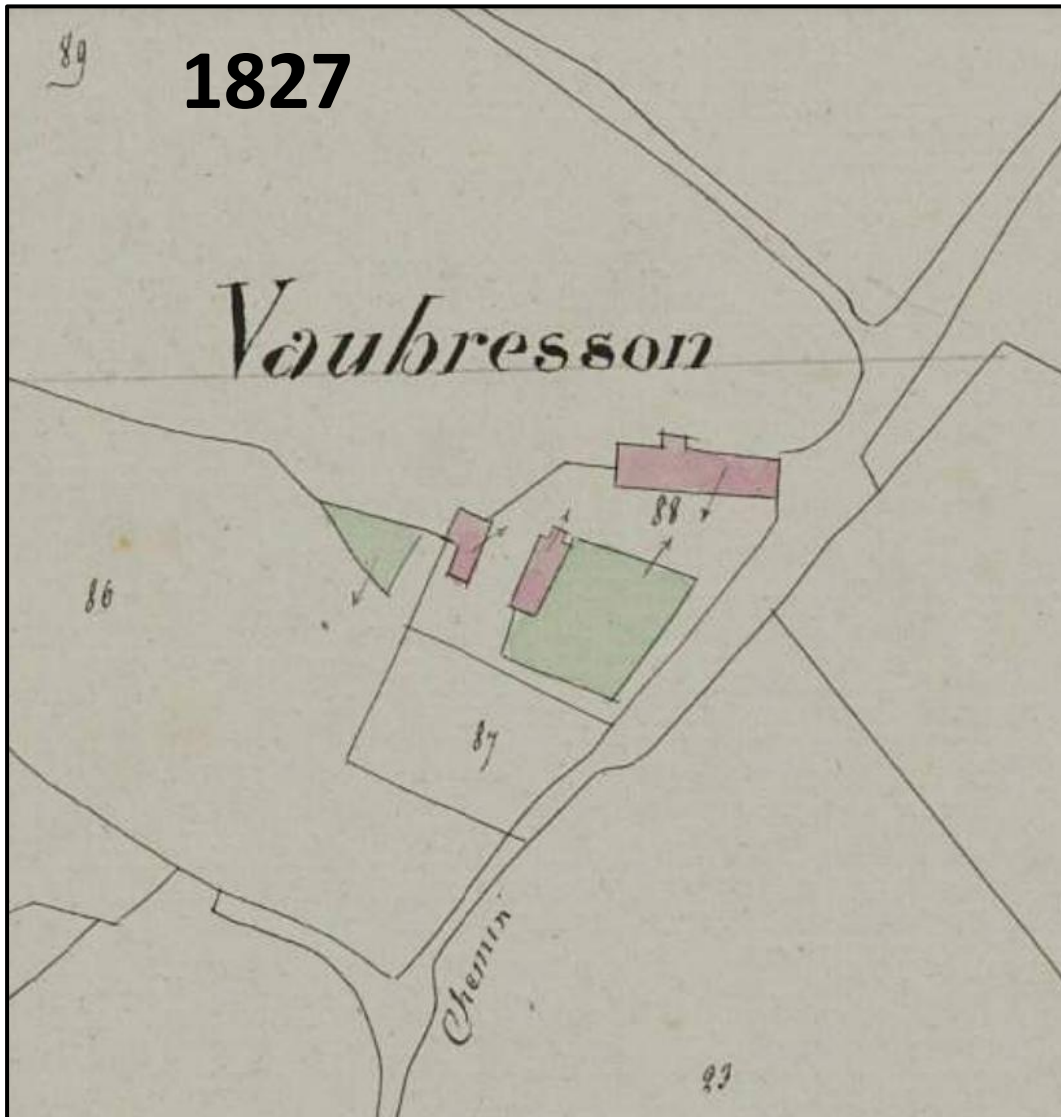
6 00

26 80

1

1 36

Vaubresson sur les cadastres napoléonien et actuel (IGN)



Inventaire des fiefs et seigneuries du Brionnais et de la Bourgogne du Sud et liens vers l'ouvrage de Léonce Lex et le recueil de Peincedé

1686

AD21

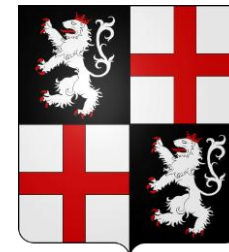
B 10870
Vaubresson.
gibbes.

Reprise de fief et denombrement du 5. fevrier
et 28. novembre 1686. de la seigneurie de Vaubresson
paroisse de Gibly en Maconnais par guillaume Bille
docteur en medecine demurant à Paray-le monial
comme acqueren par decret fait au parlement de Paris
des biens du 1.^r Jean Mottin et de dam^{lle} Claire du
fourmier La femme et la poursuite de madame de Meusinst.
veuve de M.^r du fourmier lieutenant particulier au
presidial de Montbrison en forat, et delivre le 26. janvier
1685. et suivant l'arrest du d.^r parlement de Paris du 11. fev. 1685.
[il dit ignorer de quelle maniere et lad. seigneurie parqu'il ne
s'est pas trouve de reprise de fief sur les registres de la Chambre,
Celle _____ 11.

Léonce Lex, Les Fiefs du Mâconnais (1897)

Inventaire de Peincedé (AD21)

- Reprise de fief, du 12 décembre **1768**, du fief, terre et seigneurie de Vaubresson, y compris le domaine de la Chassagne, rière la paroisse de Gibles, par **Claude de Barthelot de Rambuteau**, écuyer, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Rambuteau, acquéreur pour le prix de 40.602 livres, de **Silvain-Alexis de La Saigne, comte de Saint-Georges**, et de dame Madeleine de La Souche, son épouse, par acte reçu Puthod, notaire à Mâcon, le 17 novembre 1758. Liasse 7, cote 13.
- Reprise de fief, du 8 août **1781**, des seigneuries de Rambuteau, Écusses et Chassagne en toutes justices, par Claude de Barthelot, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien major au régiment de Conti cavalerie, seigneur de Vaubresson. Nota. Est joint la minute d'un certificat de notoriété, du 26 juillet 1781, par lequel plusieurs personnes déclarent que le sieur de Rambuteau, brigadier des armées du Roi et la dame de Rotrou, père et mère du susdit, et décédés à Paris, les 28 février 1758 et 10 janvier 1775, n'ont laissé pour seuls enfants et uniques héritiers que le dessusdit et le sieur de Rambuteau, son frère, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine audit régiment de Conti, lequel est décédé en la ville de Mâcon le 27 novembre 1780, ab intestat, n'ayant laissé pour seul et unique héritier de droit que ledit Claude de Barthelot, son frère. Liasse 7, cote 44.



Inventaire des titres du fief de Vaubresson en 1768

Archives privées du château de Rambuteau à Ozolles (Claude Franckart et Geneanet)

Inventaire des Lettres patentes et autres
Sicces qui concernent le fief de Vaubresson
que Monsieur Le Comte de St. George Amet
a Monsieur De Rambuteau
En consequence de laquisition qui a été
faite du fief de Vaubresson
fourni

Référence au terrier de Vaubresson écrit en latin en 1443

[RAM.BV03-03] - Ozolles (Saône-et-Loire, France) - Archives privées | 1623 - 1686

Français

Proposé par
Geneanet

Plus un autre terrier dudit Vaubresson écrit
en latin contenant deux feuillets couverts de
parchemin signé de prebanno de l'an 1443.

Plus un autre terrier de la seigneurie
dudit Vaubresson signé Serenus no. Royal
en 1642. contenant 27 feuillets tout écrit
ensuite ont été reconnus au f. 38 la fin
au f. 48. Jecluz comme les papiers

Plus deux feuillets de papier écrits sur trois
dolle et d'usage sur led office de quels est
écrit Acette annu et d'autre de Vaubresson

Autre référence au terrier de Vaubresson écrit en latin en 1443

Nobles Claude et Jean Demazille en 1543

Memoire des titres & enseignements que Jay entre mes mains concernant
La terre, & fief de Vaubresson a present remis a Monsieur l'abbé de
Augustin.

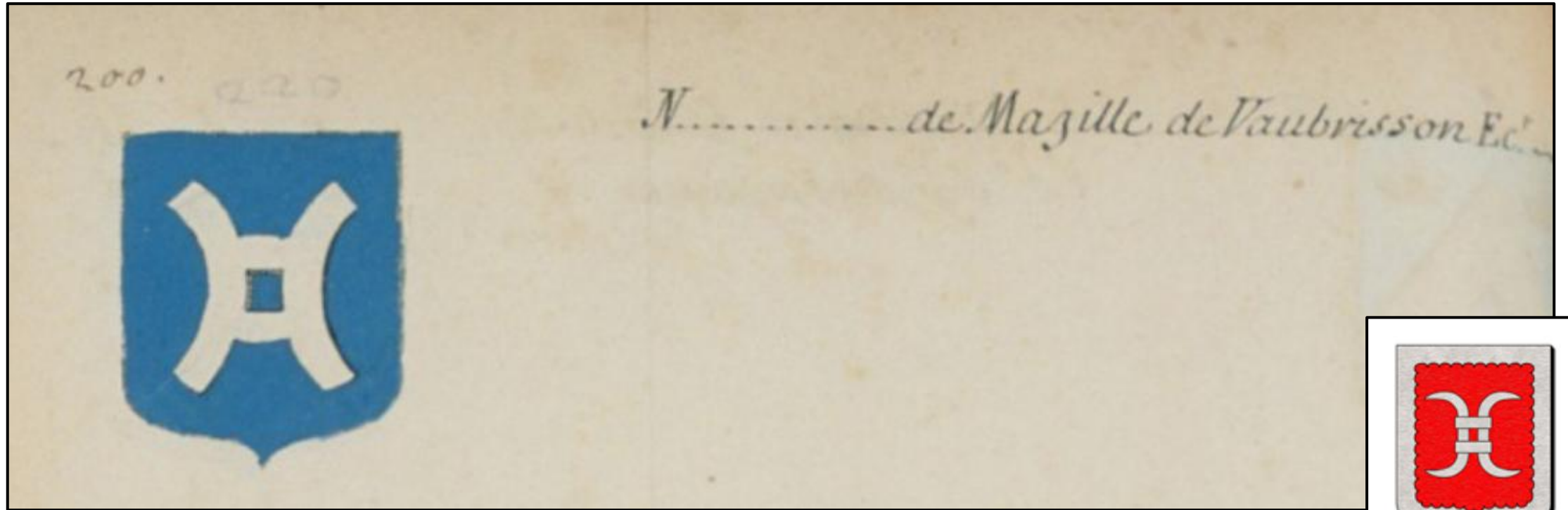
1.° Le terrier des cens, servus, et rentes de la terre & Seigneurie de
Vaubresson po. nobles Claude & Jean Demazille signé Mathieu contenant
47. feuillets tous écrits couverts de parchemin fait lan 1543.

Un extrait dudit Terrier signé par plus. n.° & deuenement collationné
contenant 42 feuillets tous écrits signé Grandjean n.° Royal couverts de
parchemin.

Un ancien Terrier de Vaubresson écrit en latin contenant onze feuillets écrits
couverts de parchemin signé de crebanno de lan 1443.

Armes des Masille de Vaubresson

Armorial de Charles d'Hozier, volume IV Bourbonnais (1696)



**Légende : N... de Mazille de Vaubrisson Écuyer
D'azur (ou de gueules) à une anille d'argent**

Anille : meuble dit fer de moulin, en forme de crochets adossés et liés ensemble par le milieu, mais de sorte cependant qu'il se trouve un vide carré au centre

Famille de Mazilles et fief de Vaubresson en Bourbonnais

Vaubresson devenu Beaubresson

Saint-Léger-des-Bruyères devenu Saint-Léger-sur-Vouzance

SAINT-DIDIER EN DONJON ET LE PIN.

557

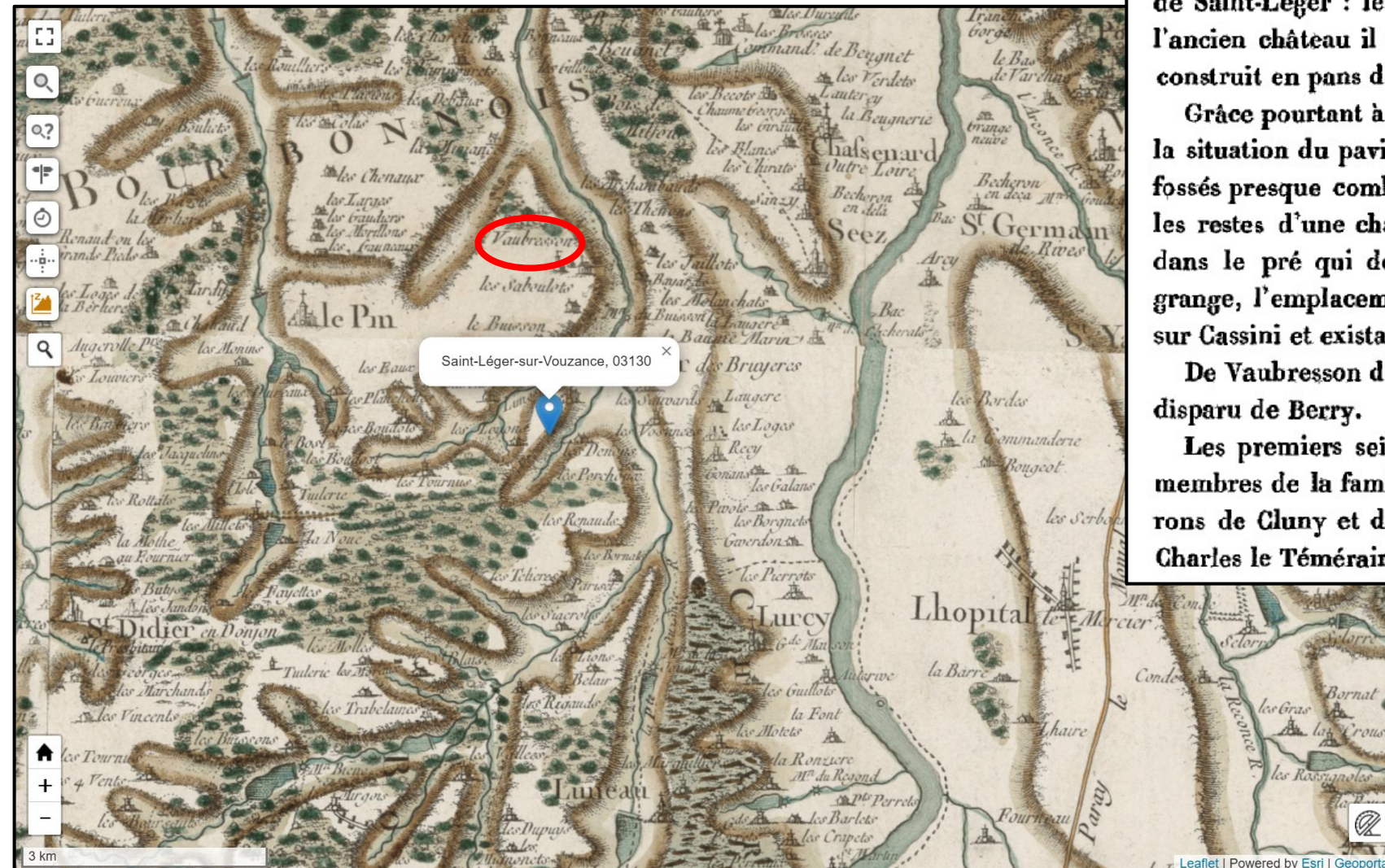
Peu de seigneuries, à coup sûr, ont aussi complètement disparu que le petit fief de *Vaubresson*, qui s'étendait autrefois sur les paroisses du Pin et de Saint-Léger : le nom même en a été dénaturé en Beaubresson, et de l'ancien château il ne reste debout que les dépendances, vieux bâtiment construit en pans de bois et aujourd'hui converti en domaine.

Grâce pourtant à un procès-verbal de saisie de 1758, on peut reconnaître la situation du pavillon seigneurial dans une légère ondulation, ceinte de fossés presque comblés, qui se trouve à l'ouest de la maison des métayers, les restes d'une charmille un peu plus loin le long d'une haie, et enfin, dans le pré qui descend vers la Vouzance, à cent cinquante pas de la grange, l'emplacement d'une chapelle dédiée à saint Abdon, qui figure sur Cassini et existait encore au commencement du siècle.

De Vaubresson dépendaient le domaine voisin du Buisson et un domaine disparu de Berry.

Les premiers seigneurs de Vaubresson que nous connaissons sont des membres de la famille bourguignonne de Masilles (1), originaire des environs de Cluny et de la même maison que Jean de Masilles, échanson de Charles le Téméraire en 1472.

Jean de Masilles sgr. de
Vaubresson et échanson du
duc de Bourgogne
en 1472



Jehan de Masilles échanson du duc de Bourgogne en 1468

BnF. Département des manuscrits. Français 3887

- N°78 [folio 197](#) : Lettre de « JEHAN DE MASILLES, eschansson de monseigneur le duc de Bourgogne et capitaine de Saulx », sur la prise de Liège. « Escript en la cité du Liège, le VII^e jour de novembre mil IIII.C.LXVIII ».

*fratrum Regis Burgundiae Ducis
Superioris et Inferioris Charolais
Octavo die mensis Novembris 1468
Jehan de Masilles*

- N°80 « Nouvelles de JEHAN DE MAZILLES » sur la prise de Liège.



Charles le Téméraire, comte
du Charolais

Conclusion : Intérêt de croiser les sources et les disciplines

- Géographie (carte IGN et carte de Cassini)
- Histoire locale du Brionnais-Charolais et du Bourbonnais
- Archives publiques (AD71 et AD21) et privées (Château de Rambuteau)
- Paléographie
- Généalogie
- Héraldique
- Numismatique (Louis, écu, livre, sol, denier, liard, douzain, blanc, mirliton, piedfort, maille)
- Métallurgie argent, cuivre, rôle de l'étain ($T_F = 230\text{ °C}$) ?
Billon : Ag (< 30 %) + Cu + Zn ($T_F = 420\text{ °C}$)
- Droit pénal
- Un volontaire pour la transcription intégrale des actes ?

Merci pour votre attention



Frappe de la monnaie dans un atelier de faux monnayeurs - L'illustration européenne 1872